



Rapport d'activité 2009 de France Nature Environnement dans le cadre de la campagne « Zero Mercury »

Industrie du chlore et de la soude

Responsable de la campagne :

Marc Sénant
industrie@fne.asso.fr
01 47 07 46 34
06 79 23 69 03





Préambule :

Tout au long de cette année 2009, le réseau « Risques Industriels » de France Nature Environnement a inscrit au rang de priorité la campagne « Zero Mercury » confiée par le Bureau Européen de l'Environnement.

Partant d'un rapport sur les résultats d'une campagne de surveillance de l'air menée en 2008 autour de sites chloriers et d'une conférence de presse organisée en début d'année 2009, l'activité menée par FNE a été considérablement renforcée de par les résultats obtenus par ces deux évènements. Un grand écho médiatique et une réaction politique forte émanant du Ministre de l'écologie, Mr Jean-Louis Borloo, et de sa secrétaire d'Etat, Mme Chantal Jouanno, ont amené France Nature Environnement à participer à une multitude de rencontres sur le sujet, sur les dimensions nationales du dossier, ainsi que sur la mise en œuvre d'une campagne de surveillance du mercure dans l'air sans précédent autour d'un site pointé du doigt dans notre rapport : le site d'Arkema à Jarrie dans l'Isère.

L'objectif de sensibilisation a été largement atteint ainsi que le déblocage politique du dossier du mercure dans l'industrie française du chlore et de la soude. Voici une présentation des travaux effectués et des résultats obtenus.

FNE se félicite donc du travail accompli et tient à remercier Elena Lymberidi du Bureau Européen de l'Environnement pour son travail, ses encouragements et sa disponibilité. FNE tient tout particulièrement à remercier le « SIGRID RAUSING TRUST » pour son soutien financier sans lequel tout ces travaux n'auraient pu voir le jour.



A- Le mercure : le dossier central de notre revue bimensuelle

France Nature Environnement publie une revue trimestrielle intitulée « La lettre du Hérisson ». Tirée à 3 000 exemplaires elle est diffusée à l'ensemble de nos membres et correspondants par courrier, et envoyée électroniquement à plus de 10 000 personnes partout en France (journalistes, élus, institutions, etc.).

Le numéro de Décembre 2008-Janvier 2009 a ainsi été consacré aux travaux menés par la fédération sur ce dossier du mercure dans l'industrie du chlore et de la soude (des pages 4 à 7):

<http://fr.calameo.com/read/00003852303e8514d868d?authid=nvCNSSEZYRF>

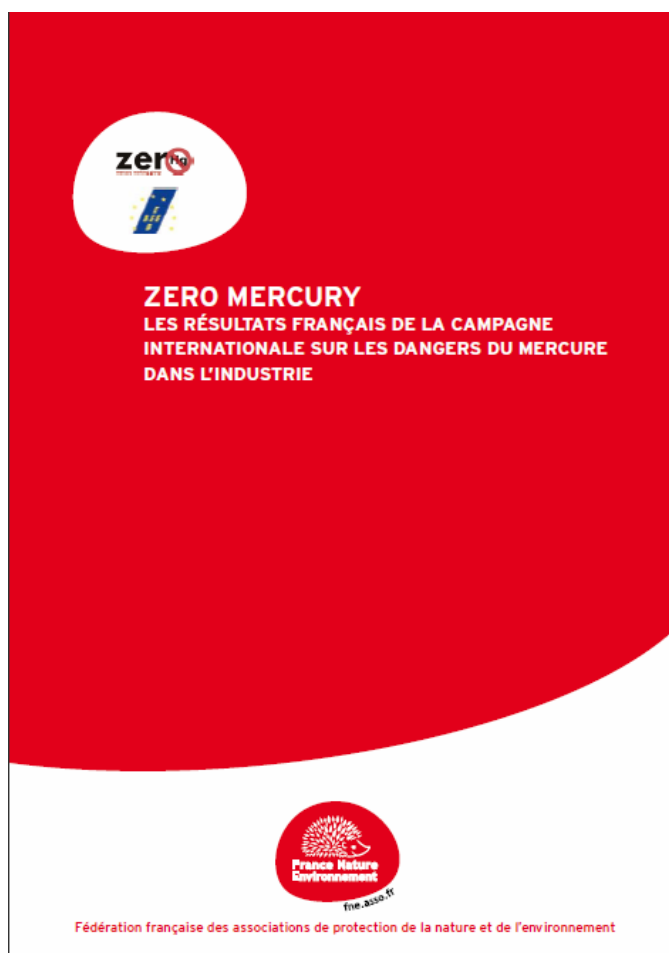


Cette première publication était un préalable à la diffusion massive du rapport prévu pour le mois de février 2009 (voir ci-dessous), pour alerter nos correspondants sur l'état d'avancement de nos travaux et les mobiliser en amont.



B - Le rapport de FNE de février 2009

France Nature Environnement a édité un rapport sur la situation française dans l'industrie du chlore et sur les résultats de la campagne de surveillance des émissions de mercure dans l'air autour des sites français menée en 2008.



Ce rapport de 90 pages retrace les dangers liés à l'utilisation et à l'exposition au mercure ; l'état des lieux législatif et réglementaire français, mais aussi européen ; le décalage politique entre l'international et le niveau français ; et surtout les résultats de la campagne de « terrain » menée au cours de l'été 2008 sur les sites industriels et les propositions de FNE qui en découlent : http://www.fne.asso.fr/com/zeromercury_050209.pdf

Ce rapport a été diffusé suivant une stratégie particulière de communication. FNE a contacté certains journalistes de presse et radio nationales quelques jours avant sa publication (une semaine), de manière à leur laisser le temps de découvrir les résultats, de préparer les articles avec le responsable de la campagne à FNE, et de s'assurer que plusieurs articles sur ce dossier sortiraient le même jour dans la presse nationale. Pour ce faire, nous avons conclu un accord d'embargo avec les journalistes concernés et mutualisé les entretiens et échanges téléphoniques de manière à leur donner le maximum d'informations. Cette stratégie a été payante (voir ci-dessous).



Enfin, parallèlement à la publication du rapport, France Nature Environnement a organisé, le jour de cette publication, une conférence de presse à Paris, sur le sujet du mercure. De nombreux journalistes y étaient invités et Elena Lymberidi, coordinatrice de la campagne au BEE, a participé et s'est exprimée en tribune sur la dimension internationale de la campagne.

Afin d'informer le ministère de l'écologie français, et de formuler nos premières demandes sur ce dossier, nous avons transmis notre rapport à la Direction Générale de la Prévention et des Risques, qui a souhaité nous rencontrer immédiatement. FNE a donc rencontré les différents chefs de service du ministère la veille au soir de la conférence de presse.



C – La conférence de presse du 5 février à Paris

FNE en ce début d'année 2009 lançait une campagne de notoriété visant à faire connaître davantage notre structure du grand public. Les instances dirigeantes de la fédération cherchaient un dossier emblématique pour mettre en valeur notre travail. C'est le dossier relatif aux rejets de mercure dans l'industrie du chlore et de la soude qui a été retenu, et donc présenté aux journalistes pendant plus d'une heure.

Le matin même, une dépêche de l'AFP sortait aux premières heures pour révéler les résultats de notre campagne « terrain ». Dans la foulée de nombreux quotidiens nationaux, des radios, et la télévision rendaient publics ces mêmes résultats, suscitant immédiatement une première réaction du ministère de l'écologie français (extrait du premier communiqué de presse du ministère):



Mercure et environnement, le MEEDDAT félicite FNE pour son travail

Mercure et environnement, le MEEDDAT félicite FNE pour son travail. Le MEEDDAT a annoncé avoir pris connaissance avec grand intérêt du dossier établi par France Nature Environnement (FNE) sur l'utilisation du mercure dans l'industrie soulignant l'importance du travail.

Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) a annoncé avoir pris connaissance avec grand intérêt du dossier établi par [France Nature Environnement \(FNE\)](#) sur l'utilisation du [mercure \(Hg\)](#) dans l'industrie soulignant l'importance du travail de collecte d'informations réalisé.

Le mercure est une substance dont le caractère particulièrement préoccupant pour l'environnement et la santé est bien établi et fait donc l'objet d'un suivi rigoureux par l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement, précise le [Ministère de l'écologie de l'énergie du développement durable et de l'aménagement du territoire \(MEEDDAT\)](#). Le mercure est au nombre des substances prioritaires du plan national santé environnement 2004-2007 qui a permis de les identifier, les quantifier et en réduire les rejets.

Une grande partie des émissions de mercure dans l'environnement peut être évitée par une gestion responsable des déchets ménagers contenant du mercure. Le ministère de l'environnement rappelle donc que, au-delà de l'interdiction toujours plus ample de l'utilisation du mercure dans les biens de consommation, chacun est concerné par l'effort de réduction des substances toxiques : il convient de trier et d'apporter dans les points de collecte appropriés les objets qui peuvent encore contenir du mercure à savoir les anciens thermomètres médicaux, les piles ainsi que les ampoules électriques.



Dans la même journée, le Ministère publie un second communiqué précisant un programme d'action qui sera mené au cours de l'été 2009 :



Cabinet du ministre d'Etat

Paris, le jeudi 6 février 2009

Communiqué de presse

Jean Louis Borloo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, et Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie ont pris connaissance du rapport établi par France Nature Environnement (FNE) sur l'utilisation du mercure dans l'industrie. Jean Louis Borloo a chargé Chantal Jouanno de suivre particulièrement ce dossier.

Le rapport fait état de mesures discordantes concernant l'usine ARKEMA à Jarrie (Isère). Les mesures réalisées antérieurement sur ce même site n'avaient jamais conduit à détecter de telles anomalies ; aussi va-t-il être organisé une campagne de mesures conjointe avec FNE, l'industriel et l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air, selon un protocole scientifiquement établi et agréé par les différentes parties. Chantal Jouanno a demandé au préfet de l'Isère de réunir, dès la semaine prochaine, un comité de pilotage afin que cette campagne ait lieu sans attendre.

Parmi les émissions industrielles de mercure, les émissions provenant de l'industrie chimique de fabrication du chlore, particulièrement visée par l'enquête de FNE, concernent en France 6 sites industriels dont les émissions représentent environ 8 % du total des émissions nationales. Comme plusieurs autres pays européens, la France a repoussé le délai, initialement fixé à 2009, pour l'interdiction de l'utilisation des électrolyses à cathode de mercure. A la condition d'une réduction importante des émissions industrielles le nouveau délai a été fixé au maximum à 2019. A l'issue du Grenelle, cette décision apparaît comme étant en retrait par rapport aux ambitions de la France. Aussi, Chantal Jouanno et Jean Louis Borloo ont-ils décidé de rouvrir le dossier en commençant par réunir les industriels concernés, pour qu'ils présentent les échéances auxquelles ils prévoient de faire évoluer leur procédé.

La réduction des substances toxiques est une priorité du nouveau Plan national santé environnement (PNSE2), prévu par le Grenelle Environnement, actuellement en cours de préparation. Chantal Jouanno souhaite la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un groupe de travail, avec les 5 parties du Grenelle, pour proposer des modalités concrètes permettant l'atteinte de cet objectif.

Contacts presse :

Cabinet de Jean-Louis BORLOO - tél : 01 40 81 72 36
Cabinet de Chantal JOUANNO - tél : 01 40 81 79 55

Hôtel de Roquelaure - 246, boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr

Ainsi, en une journée, le résultat politique de notre campagne est :

- **la réouverture du dossier** sur la question du report de 10 ans accordé aux industriels, et le principe de rencontres entre le Ministère et les industriels du chlore pour revoir l'échéancier de conversion.
- **la mise en place d'une campagne de surveillance atmosphérique** pilote entre tous les acteurs, y compris FNE, autour du site de Jarrie dans l'Isère, afin d'éprouver une méthodologie qui sera utilisée en 2010 autour des autres sites de France.
- **l'accélération de la** mise en place du programme national de **réduction des substances toxiques**, au rang desquelles figure le mercure.

Retour sur la conférence de presse, le bilan presse (papier, radios, TV, web) :

Relations presse

Une conférence de presse

« **Alerte au mercure** » : organisée à l'Entrepot • Paris 14^e
Suite à cette conférence Chantal Jouanno, Secrétaire d'État à l'Écologie, annonçait le jour même via l'AFP qu'une nouvelle campagne de mesures sur les émissions de mercure serait menée en Isère. Le 27 février, la secrétaire d'État a reçu les industriels du chlore en vue d'accélérer la réduction des rejets.



174 retombées dont

23 passages radios : Europe 1, France Inter, RTL, Radio classique, RFI, France bleu IDF, France bleu Isère, France bleu Picardie, Sud Radio. **Temps radio cumulé : 1 h 10 mn**

10 passages TV : Canal+ "Le JT", TF1 "20h", France 3 Alpes, France 3 Picardie, LCI "reportage", i télé "JT multidiffusions", France 2 "Le JT". **Temps d'antenne cumulé : 18 mn**

30 retombées presse : Le Parisien, Le Monde, Libération, 20 minutes, L'Humanité, Les Echos, Le Figaro, Ouest France, Les dernières nouvelles d'Alsace, le Dauphiné libéré, L'Est républicain, Sud Ouest, le Courrier Picard...

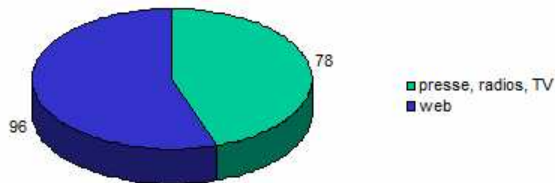
15 dépêches dont 13 dépêches AFP
AFP 05 février 2009 19h07 « Mercure : Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'Écologie, ordonne une campagne de mesures dans l'Isère »

96 sites web : nouvelobs.com, lefigaro.fr, jdd.fr, tf1.fr, challenges.fr, Ecolopresse, l'express.fr, TV5.fr, France 24.fr, Lepoint.fr, RTL.fr, Lacroix.fr, BFM.fr, metro.com...



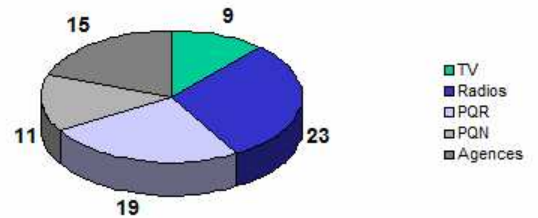
Les RP ont touché les grandes radios nationales, les grandes chaînes TV et les principaux titres de la PQN

Répartition des retombées entre le Web et les autres médias



Total : 174 retombées

Répartition des retombées en fonction du type de média



Temps d'antenne cumulée : 18 mn et demi
Temps radio cumulé : 1h 10 mn



PQN : Presse Quotidienne Nationale



Relations presse / le bilan quantitatif

- **Objectif 1 : Les média « chauds » se sont emparés du sujet aux heures de grande écoute** : 20 h de TF1, le JT de canal +, les journaux de 11h et 13h de France Inter, le grand direct de l'actu et les journaux de 12h et 19h d'Europe 1, "notre planète" sur RTL, Le Monde, Le Parisien, Libération
- **Objectif 2 : FNE est cité dans 100 % des cas comme l'émetteur de l'information.** La fédération est identifiée dans son rôle d'alerte, les articles ou émissions sont entièrement consacrés au sujet et à la fédération.
- **Objectif 3 : 40 % des retombées ont donné lieu à une interview d'un membre de FNE** : Sébastien Genest (6%), Arnaud Gossement (10%), Marc Sénant (75%), Bruno Gentil (3%) et Clémence Jarry (6%).
- **Cette pression médiatique combinée à un sujet polémique qui s'inscrit dans un contexte international a provoqué la réaction de la secrétaire d'Etat à l'écologie via l'AFP.** Suite à cette conférence Chantal Jouanno annonçait le jour même qu'une nouvelle campagne de mesure sur les émissions de mercure serait menée en Isère. Le 27 février, la secrétaire d'Etat a reçu les industriels du chlore en vue d'accélérer la réduction des rejets.

→ **Le thème du Mercure, un vrai levier pour les RP avec 67 retombées sur 78 sont consacrées à ce sujet.**

C'est ce thème qui a porté l'ensemble des RP. Sur ce point l'agence a joué un rôle de conseil stratégique sur la diffusion des résultats. L'angle thématique est donc à privilégier pour les prises de parole

→ **Dans les régions concernées par les mesures, l'alerte «mercure» a donné lieu une véritable «saga».**

Ex du Dauphiné Libéré qui a publié 7 articles entre le 6 et le 9 février :

« Une étude publiée ce matin par FRANCE Nature Environnement »

« Trop de mercure ? » : [itw](#) du porte parole d'Arkema

« FNE, en bref ». Présentation de l'association

« On est des donneurs d'alerte » : [itw](#) de Marc Sénant

« Ne faisons pas un raccourci dangereux » Interview du député de la 2^è circonscription

Reportages :

Déplacement du maire de Jarrie dans les écoles pour informer le personnel

Reportage sur les personnes chargées de l'accueil en mairie



D – La campagne de mesures sur le site d’Arkema à Jarrie dans l’Isère : été 2009

Chantal Jouanno a ainsi acté le principe d’une campagne « tripartite » de mesure des rejets de mercure dans l’air autour du site Arkema de Jarrie. Elle s’est rendue sur place le 16 mars, pour rencontrer les acteurs locaux et annoncer le principe de la campagne de manière officielle.

Extrait vidéo de la venue de Chantal Jouanno :

<http://www.youtube.com/watch?v=gRd7sEgILs>

« Tripartite » signifie que plusieurs acteurs doivent se réunir et apporter leurs appareils de mesure respectifs, de manière à les inter-comparer, puis de suivre ces émissions de mercure dans la zone proche de l’usine.

Extrait Vidéo de présentation de la campagne :

<http://www.youtube.com/watch?v=asHbcWnrHXw>

Les différentes parties étaient donc :

- FNE, qui a utilisé l’appareil Lumex ;
- L’INERIS, qui représentait l’Etat, chargé de coordonner la campagne et de traiter les données recueillies ;
- Le réseau de surveillance atmosphérique de la région Rhône Alpes (Réseau « ATMO »), qui a utilisé l’appareil Tekran ;
- Arkema qui a utilisé des tubes Hopcalite comme ils les utilisent pour la surveillance annuelle du site.

FNE a donc participé à de nombreuses réunions de préfiguration de la campagne au niveau local, travaillant avec les deux associations membres locales : la FRAPNA et l’ADIHCE.

Il a fallu notamment s’accorder sur la définition de points de mesure. Au final, voici ce qui a été retenu :

Points de mesures de la campagne 2009 autour du site de Jarrie :



D – a) La phase d’inter-comparaison en laboratoire :

Avant de mettre en place cette campagne sur le terrain, il a fallu se rendre dans les laboratoires de l’INERIS¹, afin de calibrer les différents appareils utilisés. Les résultats nous ont été très favorables, l’Etat français découvrant tout l’intérêt et le bénéfice de la technologie LUMEX par rapport aux instruments utilisés par les autorités jusqu’alors, qui ne présente pas les mêmes performances.

FNE a donc fait venir de Berlin, avec le concours du Dr Reinhold Moeseler, deux appareils LUMEX. Afin de bénéficier d’une expertise solide et incontestable, nous avons fait participer Mr Moeseler et Mr Vladimir Ryzhov, ingénieur de LUMEX Analytics à St Petersburg. Ces deux experts internationaux nous ont donc épaulés tout au long de la phase de test en laboratoire, en vue de préparer le matériel à la phase « Terrain » à Jarrie, à laquelle ils ont également participé.

¹ INERIS : Institut National de l’Environnement et des RISques

81-83, boulevard de Port-Royal 75013 Paris • Tél. : 01 44 08 02 50 • Fax : 01 44 08 05 48 • Siège social : 57, rue Cuvier 75231 Paris cedex 05



Conclusions :

Cette année de campagne a été, de notre point de vue, couronnée de succès. FNE a su faire prendre conscience aux populations de la réalité de la menace présentée par le mercure et de la situation des rejets des sites de production de chlore en France. Par ailleurs, ce dossier qui était « oublié » par les autorités françaises a été ré-ouvert, et des perspectives peuvent se dégager, et ceci malgré le contexte de crise économique. D'une manière plus générale, ce travail a aussi remis en lumière la problématique de la pollution aux métaux lourds autour des sites de production anciens ou denses.

A l'heure actuelle, FNE insiste, aussi bien au niveau du ministère que des autorités locales, sur l'absolue nécessité de poursuivre les investigations sur les sols et l'eau en ce qui concerne Jarrie. Nous venons tout récemment d'obtenir l'accord de principe de ces investigations sur la zone de Jarrie pour l'année 2010.

De même, des campagnes « Air » vont se tenir sur les 5 autres sites chloriers en 2010, et des études sur les sols et l'eau sont quasiment acquises sur le principe, toujours pour l'année 2010, pour ces mêmes sites.

Par ailleurs, nous avons également obtenu des informations sur la question de la conversion à des techniques n'utilisant pas de mercure. Il semble que le montant de la conversion pour l'ensemble des sites français se chiffre autour de 300 millions d'euros. L'Etat français recherche aujourd'hui des possibilités pour pouvoir contribuer, via des prêts à taux zéro par exemple, à la charge financière induite par cette conversion technologique, pour accélérer le glissement de technologie.

La couverture médiatique de notre travail a largement dépassé nos espérances, ce qui a permis de mettre la pression sur les autorités nationales et locales, du Ministre de l'écologie lui-même jusqu'aux inspecteurs en charge de la surveillance de ces sites. Les exploitants savent aujourd'hui que le milieu associatif est vigilant, compétent, et peut être à même de pointer avec force des situations qui sont inacceptables du point de vue environnemental et de la santé publique.

De plus, des moyens considérables ont été débloqués pour mener cette campagne sans précédent en France en ce qui concerne le mercure. L'Etat ne rejette pas l'idée de s'équiper de matériels plus performants tels que celui que FNE a utilisé pendant sa campagne.

Enfin, et de manière générale, nous ne sommes qu'au début d'un programme de travail plus large sur le mercure dans l'environnement, qui va se poursuivre sur l'année 2010 en France, et a priori pour les prochaines années également, et pour d'autres secteurs d'activité que l'industrie du chlore.

FNE se félicite donc du travail accompli et tient à remercier Elena Lymberidi pour son travail, ses encouragements et sa disponibilité. FNE tient tout particulièrement à remercier le « SIGRID RAUSING TRUST » pour son soutien financier sans lequel tout ces travaux n'auraient pu voir le jour.

Contact France Nature Environnement sur ce dossier :

Marc Sénant
Responsable de la campagne Mercure dans l'industrie du chlore
06 79 23 69 03
industrie@fne.asso.fr